



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 27 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation** : 20 septembre 2024

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Jacques ROBIN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, , Nathalie DETRUCHE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Antonio PEREZ RAMOS, Laurence PILLONEL, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Italo GARD, Samuel DELEAGE.

### Procurations

M. Alain GATTELET a reçu procuration de M. Antonio PEREZ RAMOS  
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL  
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Patrice BOUTHORS  
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de Mme Hélène LEVA  
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER  
M. Jacques ROBIN a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER  
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN

**Secrétaire de séance** : Monsieur Laurent DEMOLIS

### Nombre de conseillers : 27

En exercice	:	27	Pour	:	25
Présents	:	17	Contre	:	/
Votants	:	25	Abstention	:	/

### 2.3. PORTAGE FONCIER PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE HAUTE-SAVOIE (EPF 74)

#### Madame le Maire,

DEMANDE à Monsieur Italo GARD et Monsieur Samuel DELEAGE de ne pas participer aux débats et au vote, afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

INDIQUE au Conseil municipal qu'elle sollicite l'intervention de l'EPF 74 pour acquérir un terrain à bâtir avec présence de deux constructions légères en bois non cadastrées situé au centre de la commune au sein d'un environnement dédié aux équipements publics : mairie, école, cimetière, parkings publics et terrains de sports.

DIT qu'il s'agit du bien désigné ci-après :

Section – n° parcelle	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )
E 1248	CHAMP FAVIOL	2 345

PRECISE que cette acquisition, dans un secteur stratégique, permettra à la commune de constituer une réserve foncière afin de compléter les divers équipements publics déjà présents sur ce secteur.

INDIQUE que cette acquisition entre dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF 2024 / 2028 :

- Thématique « Qualité du cadre de vie : services de proximité et d'équipements public »
- Portage sur 25 ans
- Remboursement par annuités.

AJOUTE que, dans sa séance du 17 novembre 2023, le Conseil d'Administration de l'EPF a donné son accord pour procéder à ce portage réalisé sur la base d'un avis du service des domaines et pour la somme totale de 800 000,00 euros.

**Vu** l'article L 324-1 du code de l'urbanisme,

**Vu** les statuts de l'EPF 74,

**Vu** le Programme Pluriannuel d'Intervention 2024 / 2028,

**Vu** le Règlement Intérieur de l'EPF 74,

**Vu** les modalités d'intervention, de portage et de restitution définies dans la convention pour portage foncier entre la collectivité et l'EPF 74,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**APPROUVE** les modalités d'intervention, de portage et de restitution des biens.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les actes et conventions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 21 OCT. 2024

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

21 OCT. 2024

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 27 septembre 2024

Le Maire – Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance – Laurent DEMOLIS